

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL ET DES DECISIONS DU MAIRE  
**2<sup>ème</sup> DELIBERATION DE LA SEANCE DU 07 MARS 2024**  
**à 20 HEURES 30**

**Matière de l'acte : FINANCES LOCALES**  
**Sous-matière de l'acte : 7.1 Décisions budgétaires**

Nombre de membres :  
 En exercice : 15  
 Présents : 11  
 Votants : 14

Date de convocation du Conseil Municipal :  
 Le 29 février 2024

L'an deux mille vingt-quatre,  
 Et le jeudi sept mars à vingt heure trente,  
 Le Conseil Municipal de la commune de CAVILLARGUES (Gard), dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, conformément au Code Général des Collectivités Territoriales (article L 2121-7 et suivants) au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Laurent NADAL, Maire.

Etaient présent(e)s : NADAL Laurent, PLUTINO Antoine, GAS Joëlle, FANTON Pascale, LAVASTRE Norbert, REBOULET Franck, TOLETTI Patrick, FRAC Valérie, DOSE Nathalie, JUSTAMOND Mireille, BERTRAND Michèle.

Etaient absent(e)s excusé(e)s : Excusé MATHIEU Pierre procuration LAVASTRE Norbert, Excusé FRENE Éric procuration GAS Joëlle, Excusée JALLIFFIER-ARDENT Catherine procuration PLUTINO Antoine, Excusé ARNAUD Jérôme procuration FANTON Pascale

Valérie FRAC est élue à l'unanimité secrétaire de séance par le Conseil municipal.

**Objet : COMPTE ADMINISTRATIF COMMUNE 2023**

Le conseil municipal, sous la présidence de Antoine PLUTINO, 1<sup>er</sup> Adjoint délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2023, dressé par Laurent NADAL, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice.

1° lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellés	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficits	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficits	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficits	Recettes ou Excédents
Résultats reportés	142 305.35					
Opérations de l'exercice	163 076.24	179 710.49	678 691.03	281 505.93 849 033.16	142 305.35 841 767.27	281 505.93 1 028 743.65
<b>TOTAUX</b>	305 381.59	179 710.49	678 691.03	1 130 539.09	984 072.62	1 310 249.58
Résultats de clôture						
Restes à réaliser	125 671.10	0.00	0.00	451 848.06		326 176.96
<b>TOTAUX CUMULES</b>	342 012.63	179 710.49	678 691.03	1 130 539.09	1 020 703.66	1 310 249.58
<b>RÉSULTATS DÉFINITIFS</b>	162 302.14	0.00	0.00	451 848.06	0.00	300 165.79

2° Constate, pour la comptabilité, les identités de valeur avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement, du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

3° Reconnaît la sincérité des restes à réaliser

4° Reconnaît l'excédent de fonctionnement de la convention de l'eau d'un montant de 10 619.87 €

5° Vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus

6° Mr Laurent Nadal, Maire, se retire au moment du vote du compte administratif

**Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité cette délibération**

**Le Président de séance,  
Antoine PLUTINO**

**Certifiée exécutoire  
Publiée ou notifiée le :**



Envoyé en préfecture le 08/03/2024

Reçu en préfecture le 08/03/2024

Publié le

ID : 030-213000763-20240307-D2024\_002-DE